

ROYAUME DU MAROC

CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION DE GUELMIM - OUED NOUN

Pièces à Fournir en cas de Société en Nom Collectif (SNC) :

- Certificat négatif (1 copie simple) ;
- Formulaire unique Personne Morale bien rempli (original + 4 copies simples) ;
- Statuts signés par les associés (3 originaux) ;
- PV de nomination du gérant (3 originaux) Si le gérant n'est pas nommé dans les statuts ;
- Pièces d'identités des associés (4 copies légalisés) ;
- Contrat de bail légalisé (3 originaux + copie simple) avec CIN du propriétaire ou certificat de propriété récent (moins de 3 mois) ;
Ou
Attestation de domiciliation par un patentable (3 originaux + copie simple) avec attestation de la taxe professionnelle et le contrat de bail de la société domiciliataire ;
Ou
Attestation de domiciliation par un non patentable avec la CIN du propriétaire et le certificat de propriété ;
- Déclaration de conformité (3 originaux)
- Déclaration sur l'honneur des associés (3 originaux)
- Attestation de Blocage d'au moins le 1/4 des fonds constituant les apports en espèce dans un compte bancaire bloqué, si le capital social est supérieur à **100.000 dirhams**.

Si l'activité est règlementée il y a d'autres pièces à fournir.